

Carte des sensibilités environnementales

COMMUNE DE MARCLOPT

Sensibilités et prescriptions
environnementales

Echelle : 1/5000	Référence : 2201/JG/2021
Format : 1200 x 900	Cartographe : AC
Date	Objet
Octobre 2022	Sensibilités et prescriptions environnementales (Sources : DDT 42, BD Forêt, IGN et CEAHM) Modifications de la zone d'étude (exclusion de l'exécution sur la commune de Saint-André-le-Puy) Mise à jour notes et écoulements hydrauliques

- Administratif**
 - Zone d'étude
 - Sections
 - Limites communales
 - Parcelles
 - Bâtiments
 - Zones urbanisées
 - Carrières
- Biologie/Milieux naturels**
 - Éléments à préserver
 - ZPS - Natura 2000 (FR8212024 : Plaine du Forez & FR8212002 : Ecosystème du Forez)
 - SIC - Natura 2000 (FR8201765 : Milieux collinaires et aquatiques de la Loire)
 - Espace Naturel Sensible
 - Éléments à prendre en compte
 - ZNIEFF1 (820032225 : Fleuve Loire et annexes fluviales de Grangeon à Balbigny)
 - Friche
- Bocage**
 - Hole
 - Alignement de feuillus
 - Hole classée au PLU de Montrond-les-Bains
- Hydrographie**
 - Éléments à préserver
 - Cours d'eau
 - Cors d'eau en cours d'expertise DDT 42
 - Zone à caractère humide
 - Surface en eau
 - Éléments à prendre en compte
 - Fossé et écoulement
 - Pompe à nez
 - Puits
 - Siphon
 - Vanne
 - Ouvrage d'épuration
- Patrimoine bâti**
 - Croix
 - Eglise
- Paysage et Tourisme**
 - Éléments à rôle paysager
 - Arbre isolé remarquable
 - Alignement de feuillus
 - Éléments à prendre en compte
 - Arbre isolé
 - Font
 - Chemin balisé et PDIPR
 - Désordres observés
 - Accès et traversée du bétail

